



ASSOCIATION des ENSEIGNANTS et CHERCHEURS
en SCIENCES de l'ÉDUCATION

BULLETIN

de

**L'ASSOCIATION des ENSEIGNANTS
et CHERCHEURS en
SCIENCES de l'ÉDUCATION**

Nouvelle série

n° 15

**Janvier 1994
20 F**

**Les Sciences de l'éducation :
carte d'identité universitaire**

La COMmission de REflexion sur les Sciences de l'Education (CORESE), constituée en novembre 1992 pour mener à bien une mission confiée par la Direction de l'Enseignement Supérieur, a remis son rapport final, à la fin du mois de novembre 1993. On reparlera probablement de ce rapport dans le Bulletin, au long des mois à venir, et je m'en tiendrai ici à quelques éléments objectifs, à une sorte de carte d'identité universitaire des sciences de l'éducation (établie au 12/12/1993).

Nom : sciences de l'éducation, choisi il y a vingt-cinq ans après quelques hésitations (sciences de l'éducation ? pédagogie ?), et confirmé par la communauté le 11 décembre 1993 (sciences de l'éducation ? sciences de l'éducation et de la formation ? sciences et pratiques de l'éducation et de la formation ?).

Date de naissance : 2 février 1967, arrêté créant la licence et la maîtrise de sciences de l'éducation.

Ancêtre proche : la science de l'éducation, qui bénéficie d'une chaire, à la Sorbonne, en 1887, mais meurt jeune, dès 1917.

Identité épistémologique en débat, identité **sociale** floue (et confusion fréquente avec la nébuleuse pédagogique), identité **institutionnelle** claire : sciences de l'éducation = 70ème section du C.N.U.

Départements de sciences de l'éducation : à la rentrée 1993, 24 départements (délivrants un diplôme de second cycle) ; plus trois en gestation plus ou moins avancée (Nice, Pau, Valenciennes). Depuis quelques années, la croissance de la discipline est plus forte en province qu'à Paris (en 1986-87 les universités "parisiennes" accueillent 46% des étudiants en licence et maîtrise, en 1990-91, 32%).

Enseignants-chercheurs : probablement entre 320 et 350 à la rentrée 1993. Aussi bizarre que cela puisse paraître, on ne connaît pas leur nombre exact, non qu'ils soient particulièrement insaisissables mais en raison des modes de gestion du Ministère.

Ce que l'on sait : au 18/9/1992, 89 Professeurs et 176 Maîtres de conférences (soit un total de 265). 157 en province (51 Prof., 106 M.C.), 108 dans la région parisienne. 35% de femmes (21% chez les Professeurs, 42% chez les Maîtres de conférences).

Ce que l'on suppose : en tenant compte des créations en octobre 1992 et 1993, des transformations de postes (ex-E.N.), il y a probablement actuellement 310 à 320 Professeurs et Maîtres de conférences dans la 70ème section. Plus quelques assistants (une dizaine), ATER, enseignants-associés.

À noter que les effectifs sont en croissance rapide : en 1987, il y avait 172 professeurs et maîtres de conférences (à comparer aux 265 actuels). Avec les recrutements de 1992 et 1993, c'est presque la moitié du corps universitaire de sciences de l'éducation qui a été recrutée depuis cinq ou six ans. Ce qui veut dire un profond renouvellement, y compris dans les orientations de recherche. Et ce qui explique probablement pourquoi nous sommes jeunes et si dynamiques...

Étudiants : quantité. 13 500 à 14 000 étudiants (environ) à la rentrée 1993 (environ les trois quarts en licence). Depuis 1987, les effectifs ont été plus que multipliés par deux (un peu plus de 5000 étudiants en 1987-88). On notera que la croissance des effectifs est plus importante encore que celle du nombre d'universitaires - de sorte que le taux d'encadrement, comparé à celui des autres disciplines, est particulièrement défavorable. Il semble, d'après les travaux de la CORESE, que la poussée ait commencé à la rentrée 1988. L'importante croissance des effectifs depuis 1988 semble due à la conjonction de trois poussées : celle des instituteurs en poste, antérieure à la création des IUFM mais accélérée par celle-ci ; celle des travailleurs sociaux, et, de plus en plus, de personnels médicaux ou para-médicaux ; celle de jeunes qui visent l'entrée en IUFM. La croissance continue, de façon un peu amortie : environ 10% par an, semble-t-il.

Étudiants : profil. Traditionnellement, l'étudiant en sciences de l'éducation est plus âgé que la moyenne (plus de 25 ans, avec une part non négligeable de plus de 40 ans), il est salarié (dans l'Éducation nationale, le secteur social, la formation d'adultes...), c'est une femme plus souvent qu'un homme. Mais la part des jeunes étudiants à temps plein, venant d'avoir leur DEUG et visant l'entrée en IUFM augmente - et ils sont d'autant plus visibles que, à la différence des adultes, ils font leur licence en un an et sont donc très présents dans les cours. Le nombre d'étudiants étrangers est inférieur à la moyenne, mais il est important à Lyon II, et surtout à Paris 8.

Diplômes délivrés. 2634 licences délivrées en 1991 soit un taux de croissance de 160% entre 1988 et 1991 (le plus important de toutes les disciplines). En 1989, 394 maîtrises délivrées. Les chiffres actuels sont inconnus, mais sont sans doute nettement plus élevés : croissance des effectifs, et proportion plus importante d'étudiants qui s'inscrivent pour le diplôme et pas seulement pour la formation. Les licences de sciences de l'éducation sont des diplômes de qualité supérieure à la moyenne, en tout cas du point de vue des critères de recrutement des professeurs d'école. Le taux de passage moyen de 1ère en 2ème année d'IUFM des futurs professeurs d'école est de 57,2% (de 1991-92 à 1992-93) ; celui des sciences de l'éducation est de 59,4%, celui des

sciences économiques de 44,7%, de sociologie de 54,5%, de psychologie de 55,3%, des sciences de la matière de 55,7%, des langues de 58,9%. Les sciences de l'éducation ont donc tout lieu d'être fières d'elles-mêmes ; il leur reste cependant à rejoindre les mathématiques (91,7%), ou au moins "nature et vie" (83%)....

Recherche. Un enseignement de 3ème cycle est assuré dans environ 25 universités (en incluant la didactique enseignée par des universitaires de sciences de l'éducation). En 1989, ont été délivrés 172 D.E.A. en sciences de l'éducation. Entre 1969 et 1989 ont été officiellement répertoriées 1385 thèses en sciences de l'éducation. Il se soutient actuellement environ 90 thèses par an. Il n'y a pas de section "sciences de l'éducation" au CNRS, et le mot "éducation" n'apparaît pas dans les mots-clefs du CNRS (la discipline subit ainsi l'effet négatif d'un certain archaïsme du CNRS). Mais il existe un Institut National de Recherche Pédagogique, où ont été créés 17 postes universitaires en sciences de l'éducation (dont 3 à "double profil").

Professionnalisation. Il y a beaucoup de D.U. (une trentaine), de DUFA (21 repérés) de DHEPS ou DUEPS (une quinzaine) qui relèvent du secteur de la formation. Mais tous ne sont pas rattachés aux sciences de l'éducation, loin s'en faut. La situation est beaucoup plus claire pour les DESS : il existe 14 DESS en sciences de l'éducation, 1 co-habilité avec la chimie, deux qui relèvent d'une autre discipline mais où l'investissement des sciences de l'éducation est important. Là aussi, le nombre de formations a presque doublé depuis 1989. Les sciences de l'éducation s'intéressent de plus en plus à la professionnalité. Des débouchés, actuels ou potentiels, existent en ingénierie de la formation, en conseil et consultance en éducation, formation, développement, pour la direction, la gestion, la responsabilité pédagogique d'établissements d'éducation et de formation, dans la documentation et les nouvelles technologies de l'éducation et de la formation, dans les métiers du travail social, de la santé, dans le champ de la décision et de la coordination en éducation (notamment politiques de la ville, collectivités locales), dans les professions liées aux rapports emploi - ressources humaines - formation - développement, etc. Bref, les sciences de l'éducation excèdent de beaucoup le champ de l'école, de la formation des maîtres, de l'enfance (même si elles continuent à être très impliquées dans ce secteur).

Ce que l'on enseigne, actuellement, en sciences de l'éducation. Partout : de la psychologie, de la sociologie appliquées à l'éducation, de la méthodologie quantitative et qualitative (ou de l'initiation la recherche). Souvent : la pédagogie, l'histoire des institutions et des doctrines éducatives, l'étude des systèmes éducatifs (ou de formation), l'étude des situations éducatives (au sens large, incluant la formation), l'évaluation. Mais aussi : la philosophie de l'éducation, l'histoire de l'éducation, l'anthropologie, l'éducation comparée, la didactique (de plus en plus fréquemment). Et un grand nombre d'enseignements optionnels : formation des adultes et éducation permanente, les nouvelles technologies de l'éducation et de la formation,

l'éducation spécialisée, le travail social, les situations interculturelles, l'animation, et des options très liées au contexte local.

Les axes de développement recommandés par le rapport de la CORESE. Deux grandes orientations : 1. "un point d'appui : la recherche" (avec une priorité : la recherche sur les pratiques et les situations - mais en évitant le prescriptif) ; 2. "encourager les orientations professionnalisantes".

Une association, l'A.E.C.S.E., qui permet à la discipline de s'autoréguler. L'AECSE regroupe la très grande majorité des enseignants-chercheurs de la 70ème section, et elle attire au-delà de la discipline au sens strict du terme puisqu'elle compte aujourd'hui plus de 450 membres. Le nombre d'adhérents a doublé depuis 1989-90, et il croît un peu plus rapidement que celui des universitaires de la 70ème section.

Bernard CHARLOT

Président de l'A.E.C.S.E.
Responsable de la CORESE